

Formation recyclage à la sécurité des entreprises extérieures Niveau 2 (GSI 2)

1. INTRODUCTION - OBJECTIFS

- a. Mise en évidence des objectifs et attente des stagiaires

2. RAPPELS FONDAMENTAUX

- a. Points sur les acquis
- b. AT/MP définitions, statistiques, conséquences

3. EVALUATION DES RISQUES ET MESURES DE PREVENTION / PROTECTION

- a. Rappels : méthodologie d'une analyse de risques à partir d'une situation de travail (I TA MA MI)
- b. Exercices d'évaluation des risques et de recherche de mesures de prévention : révision de l'ensemble des familles de risques et moyens de prévention / protection
- c. Evocation d'éventuelles évolutions réglementaires
- d. Contexte réglementaire, principes généraux de prévention, document unique, plan de prévention, autorisations de travail et permis complémentaires, consignes et procédures
- e. Etude de cas « plan de prévention »
- f. Rédaction de modes opératoires
- g. Inspection commune : analyse de co-activité et détermination des moyens de les gérer
- h. Rédaction du plan de prévention
- i. Rédaction d'autorisation de travail

4. RESPONSABILITE PENALE

- a. Responsabilité pénale
- b. Responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques
- c. Délégation de pouvoirs
- d. Principaux délits, sanctions

5. TECHNIQUE DE GESTION DE LA SECURITE

- a. Utilisation d'outils de communication pour informer le personnel intervenant, vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention, gérer les changements, réagir en cas de danger grave et imminent

6. CONCLUSION

- a. Rappel de l'importance du N2
- b. Son devoir d'exemplarité
- c. Rappel : pas d'autorisation écrite, pas de travail

7. EVALUATION DES CONNAISSANCES

- a. Questionnaire final
- b. Bilan de la journée



Durée

Deux jours (14h)



Pré requis

Être titulaire d'un certificat Niveau 2 en cours de validité



Public concerné

Personnel des Entreprises Extérieures encadrant une équipe et habilité à signer les autorisations de travail.

Personnel organique ou intérimaire.

Buts professionnels

Obtenir la carte UIC attestant de la réussite au QCM réalisé en fin de stage.

Objectifs pédagogiques

- Informer et responsabiliser sur le contexte particulier dans lequel l'entreprise va exercer ses prestations dans une usine chimique ou pétrochimique,
- Détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité,
- Informer sur les responsabilités civiles et pénales,
- Connaître et faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site ou procédures particulières pour travaux « sensibles »,
- Faire acquérir à des Entreprises Extérieures de tous corps de métiers l'esprit de partenariat.

Méthodes pédagogiques

- Jeu de Questions / Réponses
- Jeu de rôles et études de cas
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Discussions

Mode d'évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage sous forme de test comprenant un Questionnaire à Choix Multiples et des questions ouvertes.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Formation sanctionnée par un
certificat de stage :
La carte UIC